

# Production ou Santé animale. A quand le changement dans l'élevage béninois ?

B. Sinsin\*

## Résumé

*Le présent article expose les conséquences d'une mauvaise gestion des pâturages, notamment, le maintien d'effectifs excessifs de bovins sur les pâturages naturels. Dans une seconde phase, l'auteur analyse les inconvénients d'une politique d'élevage essentiellement axée sur la protection sanitaire, en prenant pour exemple le cas de la République Populaire du Bénin.*

## Summary

*The present article deals with some consequences of bad management of pasture, particularly the maintenance of an excess in stocking rate of herd on natural pasture. The author also analyses the inconvenients of a livestock policy which is essentially based on veterinary assistance. The case of People's Republic of Benin is taken as an example.*

## 1. Pâturage et désertification

Le nomadisme dans sa forme la plus pure est un mode d'utilisation rationnelle des terres du point de vue écologique, le nomade y étant en perpétuel déplacement au gré des saisons à la recherche d'eau et de pâturage. De nos jours, les données de ce mode d'élevage changent de plus en plus avec l'importance de la sédentarisation croissante et l'intervention des vétérinaires sur un terme de l'équilibre bétail-pâturage. Le nomadisme pur est une situation comparable à celle qu'on peut observer dans un milieu naturel où les populations d'animaux sauvages fluctuent saisonnièrement et annuellement selon l'époque et la qualité de l'environnement (prédation, maladies et parasitoses consécutives à la sous-alimentation). Or de nos jours, les propriétaires s'emploient à maintenir au maximum l'effectif des animaux domestiques, les uns pour des raisons socio-biologiques (prestige, source d'alimentation), les autres pour des raisons "économiques" (source de revenus passagers).

En définitive, on rompt l'équilibre en garantissant la survie à plus d'animaux, alors que rien n'a été fait pour que la nature puisse produire une plus grande quantité de ressources fourragères. On sait en effet que la charge potentielle d'une phytocoenose est limitée par la nature du sol, de la composition floristique et du type de climat, la vitesse de régénération du tapis végétal devant s'équilibrer avec la vitesse à laquelle pâture le bétail. Quel est donc l'aboutissement d'un tel déséquilibre ? La plupart des pays du Sahel (et dans un proche avenir les pays soudanais) ont dépassé de loin, en maints endroits de leur territoire, la capacité-limite de charge de leurs terres et les conséquences ne se sont pas fait attendre. Le taux de charge étant devenu excessif, les animaux n'arrivent plus à couvrir leurs besoins

par la préhension du croît de la production végétale, c'est-à-dire son intérêt, mais ils sont obligés de satisfaire leur appétit en consommant la plante elle-même, c'est-à-dire le capital. Le résultat en est le surpâturage. Il s'ensuit dès lors des modifications qualitatives dans la structure des phytocoenoses pâturées ce qui engendre de profondes altérations quantitatives dans le fonctionnement des écosystèmes ainsi surexploités. Les végétaux vivaces broutés par le bétail sont peu à peu remplacés par d'autres à plus courte période végétative (thérophytes, géophytes) au détriment de la stabilité des sols par suite de leur enracinement moins profond et surtout d'une couverture incomplète de la surface, laissant la terre à nu. Le surpâturage entrave la repousse et empêche la fructification des plantes préférées par les herbivores. L'élimination des porte-graines interdit la dissémination des espèces fourragères et concourt de la sorte à leur disparition progressive. En outre, la prolifération des végétaux ligneux ou herbacés dédaignés par les ongulés, en sus de la diminution de la productivité primaire utilisable qui en résulte, a tendance à réduire la surface disponible pour les plantes consommables par les animaux, en recouvrant le reste du sol par une couche de litière souvent défavorable à la croissance des espèces concurrentes. Peu à peu, le surpâturage diminue la densité du tapis graminéen qui devient discontinu, créant de ce fait çà et là des taches de désertification. D'un autre côté, le surpâturage de ces formations herbacées entraîne la diminution des teneurs des sols en éléments minéraux nutritifs puisque les productions animales sont exportées hors de l'écosystème. Par ailleurs, l'ébranchage sauvage et la coupe abusive d'essences fourragères ripicoles en amont des cours d'eau serait, dans bien des cas, l'une des causes d'inondations insolites enregistrées dans les parties

aval des bassins versants. Enfin, le comportement grégaire des animaux accroît les effets du piétinement qui constitue aussi une cause de destruction des pâturages. Maintenu sur des aires limitées, le bétail tranche le couvert végétal au ras du sol, l'écrase, le déchausse et finalement le déracine avec ses sabots relativement coupants. La végétation disparaît ainsi progressivement, surtout au niveau des pistes et des abreuvoirs et aux alentours des lieux de pacage. Ces endroits surchargés ne tardent pas à être le siège de phénomènes d'érosion, surtout de ravinements qui s'étendent rapidement sur les terrains avoisinants. Riney et Hill (3) citent le cas du Sénégal où le sol est dénudé à 95 % à 26 km d'un point d'eau datant de 3 ou 4 ans. C'est un cas assez général quand la sédentarisation est admise et que l'usage de l'eau n'est pas réglementé.

Les diverses solutions proposées ou appliquées jusqu'à présent pour remédier à ces dégradations ne sont guère convaincantes à l'image de la politique des points d'abreuvement qui, d'après Riney (2), a simplement permis aux troupeaux survivants de détruire les dernières traces de la végétation. En fait, le problème est celui de la répartition et de la gestion des points d'eau et de l'organisation des pâturages. Quelle que soit la forme d'utilisation retenue, les principes de conservation doivent faire partie intégrante de l'aménagement des terres, car même les terres incultes et les terres marginales sont limitées dans le monde.

## 2. La réalité béninoise

L'élevage en République Populaire du Bénin est placé sous le signe de la seringue, et le service qui en a la charge fait l'apanage des vétérinaires. Dans le paysannat, il est en majorité assuré par les Peulh, spécialistes en la matière. Ceux-ci sont pour la plupart des éleveurs-agriculteurs (Peulh rouges) ou des agriculteurs éleveurs (Peulh noirs). Mais, depuis les années 70 notamment, il faut ajouter à cette stratification les nomades venant des pays limitrophes et qui, contrairement aux transhumants n'ont pas de point d'ancrage définitif; de plus en plus ils ont tendance à vivre en permanence sur le territoire béninois. Ce brassage de groupes d'éleveurs fait apparaître sur le terrain la juxtaposition de diverses espèces bovines élevées : les taurins pour les autochtones et les zébus pour les étrangers. Au Bénin, l'élevage du gros bétail est géographique et constitue la caractéristique de la partie septentrionale du pays. Il est pratiqué de façon traditionnelle, suivant un mouvement pendulaire marqué par un départ pour la transhumance à la recherche de pâturage de saison sèche dès la fin des pluies, puis un retour au campement à l'installation des pluies. Le lieu-objectif peut être le même d'une année à l'autre, mais le parcours peut toujours varier avec un mouvement rotatoire autour des divers campements partiels, installés au cours de la transhumance.

C'est un élevage quasi primitif et les aires convoitées durant cette période sont encore les zones protégées ou classées, les parcs nationaux et zones annexes (4). La principale motivation de l'éleveur étant la production de lait pour sa subsistance, la production de viande ne l'intéresse pas pour lui-même et ne constitue qu'un moyen de thésaurisation ou d'assurance contre les diverses situations difficiles. Les bœufs sont sa "banque", son petit élevage (volaille, ovins, caprins) son "compte courant" sur lequel il tire selon ses besoins urgents. Ce n'est pas un éleveur rationnel dans le contexte d'une économie de marché où tout se calcule (1). Enfin, mis à part les Peulh noirs et quelques Peulh rouges, les éleveurs n'ont de terre que ce que les paysans cultivateurs ne leur ont pas encore arraché.

Du point de vue de l'encadrement des éleveurs ou plus précisément des prestations de service de l'administration, l'élevage n'est vu que sous l'optique purement vétérinaire. Ce manteau sanitaire dont on couvre le cheptel constitue une barrière au rôle de police joué autrefois par les calamités naturelles et les maladies (peste bovine, péripneumonie...) qui équilibraient périodiquement l'effectif du cheptel aux potentialités de pâturage. La politique d'élevage dans le contexte d'une véritable production animale n'a pas encore posé ses premiers jalons sur le terrain. Ceci pour dire que si l'Etat a inscrit l'élevage comme l'une des ressources économiques du pays, c'est avant tout pour la production de viande en vue d'abord de l'autosuffisance alimentaire et non pour maintenir à grands frais quelque troupeau malnutri au seul "bénéfice" d'une infime partie de la population, car aucun peuple ne peut se dégager de la faim quand un producteur ne peut nourrir que sa famille.

La première preuve de cette situation se trouve dans la pratique des agents vétérinaires de terrain ou de base qui ne s'occupent que de la santé animale (probablement l'objet de leur formation). Il est bien regrettable que certains responsables de l'élevage aient considéré la présentation d'une telle réalité comme étant une polémique. Aussi, pour se justifier, on met dans le premier plateau de la balance, la réticence, le caractère récalcitrant, l'esprit traditionaliste aigu et conservateur des Peulh, la "particularité spécifique" de l'élevage, et dans le second plateau, la perméabilité relative des paysans cultivateurs, la volition accordée au développement agricole et on trouve qu'on n'a rien à se reprocher dans l'attente des grands moyens. Seulement, il est presque certain que l'agriculture serait restée à son niveau des années pré- ou coloniales si le seul aspect perçu avait été la lutte phytosanitaire. La comparaison semble peut-être absurde au vu des "progrès acquis" dans le monde agricole, mais il suffit de voir le large éventail des thèmes de vulgarisation que les encadreurs ont la charge de répéter au fil des générations, pratique absente en élevage, pour raison de formation insuffisante peut-être.

La zootechnie demeure encore un mystère pour la plupart des agents de base tout au moins pour ce qui est de l'application de ses techniques pratiques. Pour les "cadres autodidactes" c'est un monde à découvrir ou à approfondir alors que sa nécessité comme substratum à toute politique d'élevage n'est que par trop évidente pour qu'on s'y attarde sérieusement. Dans la pratique actuelle, les agents vétérinaires de base ne se déplacent vers les éleveurs que pour soigner les animaux, et les éleveurs mêmes ne sont pas ignorants de cette situation dans la mesure où ces derniers désignent leur "sauveur" sous l'appellation "docotoro" qui est la prononciation par un analphabète du mot "docteur" (vétérinaire).

Critique acerbe d'une réalité attardée ou absurde peut-être! Non, simple question de mise en évidence. Nous devons nous convaincre de notre retard sur le plan de la production animale si nous voulons vraiment voir en cela un certain changement qualitatif et quantitatif. Il n'est plus à démontrer que les médicaments ne sont pas une solution là où l'essentiel fait défaut. Ce sont plutôt des palliatifs dans de pareils cas.

### **3. La nécessité d'un changement de politique d'élevage**

Tous les pays sont plus ou moins convaincus actuellement de la nécessité de protéger leurs ressources naturelles en voie de disparition. La protection de l'environnement devient une nécessité avec l'affluence agressive des utilisateurs, et mieux protéger c'est mieux gérer. Cette remarque ne manque pas d'à propos. En effet, la plupart de nos zones protégées sont en proie d'une part, à la poussée agressive de l'agriculture itinérante, véritable termitière qui ne cesse de grignoter leurs limites, et d'autre part, à l'élevage transhumant, qui est le ventre mou d'une vie écologique, plus ou moins sauvagement pratiqué au gré des saisons. Telle est la situation lugubre dont est victime notre patrimoine national (Parcs Nationaux, forêts classées, etc.) au Bénin. Déjà beaucoup de faits attestent que l'extrême nord du Bénin n'est plus à l'abri d'un excès de charge en bovin. La onzième heure a sonné et l'heure du changement nous impose d'autres conduites à tenir en matière d'élevage. Il est fondamental de comprendre qu'il ne s'agit pas d'un changement trop simpliste en degré, mais d'un changement en nature et en profondeur qui ne concerne pas l'emploi des médicaments, mais bien une amélioration de l'alimentation ou des conditions d'élevage de notre cheptel. Les éleveurs ont besoin de conseils pratiques et réalistes. L'élevage souffre d'un mal pernicieux qui est celui du manque de vulgarisation zootechnique et ce n'est pas trop oser que de proposer une révision de fond en comble de la situation actuelle en partant du cursus de formation des agents d'élevage aux niveaux de base et intermédiaires, à l'affectation de zootechniciens

dans l'organe de conception et de prise de décision des services d'élevage. Ceci ne signifie pas que les vétérinaires doivent être déclarés "persona non grata" dans ce nouveau système mais complémentaires sans être dominants, l'objectif étant que les actions des deux côtés soient synergiques. Il est fort probable que les débuts d'une telle politique ne seraient pas sans accroc, mais il faut comprendre que la vulgarisation est une œuvre de longue haleine. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur certains résultats encore assez décevants en agriculture dans plusieurs domaines et localités. Seulement, l'agriculture a besoin d'investissement alors que l'élevage a besoin d'une nouvelle orientation, d'une politique élaborée de vulgarisation. Ceci n'a rien d'utopique et les séismes auxquels sont en butte les éleveurs pendant les transhumances sont suffisants pour justifier la nécessité d'une telle vision. Nombreux sont les éleveurs qui pendant ces périodes difficiles sont obligés de vendre une partie de leurs animaux à des prix dérisoires quand ils ne coupent pas tout simplement des arbres pour nourrir un bœuf. Les longues marches dans la nature loin du village ne sont pas des conditions d'agrément pour ces éleveurs qui se veulent de plus en plus sédentaires. Par ailleurs, le développement rural au Bénin est à l'heure des projets, et il serait assez risqué d'engloutir de grands fonds (du reste empruntés) dans un secteur très mal évalué, sinon partiellement, selon l'adage populaire "la santé avant tout". Belles formules qui sont assez séduisantes pour qui s'intéresse seulement à la survivance des animaux, mais les arguments sur lesquels elles s'appuient sont plus que fragiles. En outre, l'aspect traditionnel de l'élevage ne doit pas être considéré comme une barrière à la vulgarisation des innovations.

Il est courant de voir des cadres d'élevage soupirer au regard du nombre de bœufs et la quantité de fourrage à ensiler ou la quantité de foin à produire de manière soutenue. Il faut que les uns et les autres sachent que c'est parce que rien n'est tenté dans ce sens qu'un tel soupir est devenu un réflexe. Il est presque sûr que certains des premiers cadres d'agriculture, à un moment donné, étaient assez sceptiques quant à l'application de tous les intrants sur 3 ha de coton aux frais d'un seul paysan et ce fait étonne encore les agents et les paysans des zones moins ouvertes au coton, mais puisqu'un travail de base avait été mené (l'introduction de culture, son entretien, la culture attelée, nécessité de fumer, de protéger, etc...) des décennies à l'avance, travail complété ou soutenu par une volonté publique, travailler 5 ha de coton dans des conditions extensives améliorées est devenu maintenant monnaie courante dans nos zones cotonnières (le maintien de l'équilibre écologique étant de plus en plus conseillé et compris par ailleurs). C'est dire que le caractère traditionnel de notre élevage doit plutôt être le mobile à notre volonté à rechercher les voies et moyens pour améliorer la production animale

voire garantir la santé aux animaux par de meilleures conditions d'alimentation et d'entretien. On n'a pas besoin d'observer du haut d'une ascendance cartésienne pour comprendre la nécessité d'un tel changement qui demande à chacun un courage certain à faire sa propre autocritique en plaçant au devant de ses propres intérêts ceux de la nation. Enfin, le développement rural intégré (la nouvelle politique) ne permet plus des actions isolées sans tenir compte de tous les autres aspects fondamentaux du monde rural. C'est là une autre contrainte pour un changement qualitatif de la politique d'élevage à moins qu'on ne soit pas encore convaincu de l'utilité d'un tel système de développement rural.

#### 4. Le service d'élevage dans le processus de développement rural intégré

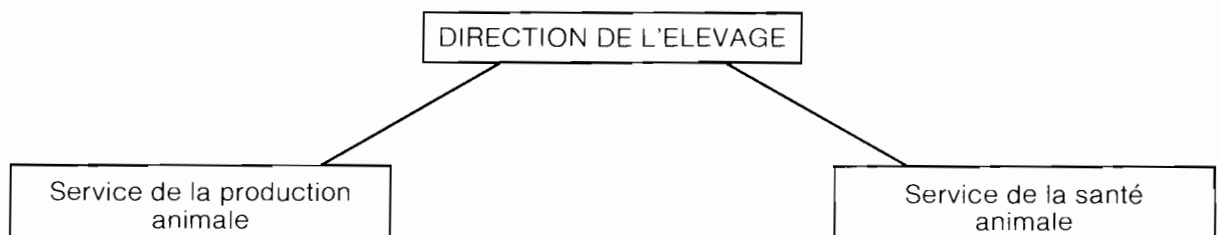
L'élevage est une forme d'utilisation des terres et à ce titre, sa place au sein d'une structure de développement rural intégré s'avère plus que nécessaire. On ne pourrait aujourd'hui décider particulièrement dans le Nord-Bénin d'une politique d'agriculture en faisant fi des zones de pâturage et vice versa. De la même manière, il serait nuisible que le service d'élevage continue de limiter ses prestations aux soins vétérinaires au sein d'un tel système car, de toutes les formes d'utilisation des terres, l'élevage transhumant est celle qui exige le plus d'espace par unité de produit. Cela signifie que si l'on maintient le statu quo, on serait obligé à la limite de freiner l'expansion de l'agriculture et de déclasser périodiquement les zones protégées au seul profit de l'élevage, aucune politique d'alimentation et de gestion du bétail n'étant rationnellement prise en compte. La meilleure solution serait plutôt de maintenir un équilibre agro-sylvo-pastoral. D'autre part, dans un système de développement rural intégré, la vulgarisation rurale dans les divers domaines doit être complémentaire, et c'est là où le bât blesse actuellement. La vulgarisation en terme de production animale est inexistante sinon non appliquée en matière d'élevage, ce qui fait de ce service le gros enfant malade des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER), notamment dans les régions où l'on note une importante transhumance de saison sèche. Autre fait déplorable, l'intégration effective de ce service au sein des structures de développement rural intégré crée encore des sceptiques à divers niveaux où l'on continue

d'assimiler les CARDER à un service d'agriculture (rappelons que le Peulh est lui-même "intégré", il est à la fois éleveur, agriculteur, planteur et gestionnaire). Cet état de chose est tel que l'éleveur connaît peu ou mal les autres services de développement rural, et d'un autre côté, toute mesure de préservation de nos ressources naturelles est considérée comme étant une atteinte à la vie des éleveurs. Ceci est d'autant plus justifié que même au cœur d'un Parc National (notamment celui du W du Niger), certains vétérinaires ne trouvent de mot que pour défendre leurs protégés en divagation alors que les contrevenants se reconnaissent eux-mêmes coupables, étant dans une zone où tout compromis est interdit.

Cela prouve une fois de plus la nécessité de collaborer dans un même cadre de concertation et d'harmonisation des politiques d'utilisation des terres. Dès lors, les prestations des services d'élevage se doivent d'être de plus en plus la solution aux problèmes biologiques des éleveurs dans leur intégralité, ainsi que la recherche de sauvegarder les exigences minimales de ces derniers. La délimitation des zones de pâturage ou l'installation d'un campement d'éleveurs, de même que toute politique d'hydraulique pastorale, doit être le résultat d'une décision commune de l'agent d'élevage, du forestier et de l'agent d'agriculture. Pris individuellement, chacun de ces derniers doit pouvoir vulgariser les techniques d'intensification ou de gestion rationnelle des ressources de son champ d'activité afin d'assurer un rendement accru et soutenu par catégorie de production.

Au total, le service d'élevage a accusé autant de retard que de temps dépensé par les autres services pour la vulgarisation agricole ou pour la protection des zones classées. Le service d'élevage a assez sensibilisé les éleveurs sur les soins de santé (au point où certains éleveurs en abusent en se transformant eux-mêmes en vétérinaire lors des transhumances), et il est grand temps maintenant que ce service amorce la vulgarisation des techniques et principes zootechniques pour une meilleure gestion de nos ressources naturelles et de nos patrimoines culturels en particulier.

La meilleure structure serait celle qui attribuerait des responsabilités égales aux services de la production animale et à celui de la santé animale suivant le schéma simple :



## Références bibliographiques

1. Anonyme. 1982, "Les grandes zones de production. Sahel et zone soudanienne : l'élevage bovin sans structure"; Marchés Tropicaux.
2. Riney, T. 1979, "Faune sauvage et troupeaux nomades" In Unasylva.
3. Riney, T. et Hill, P. 1967, "Conservation et aménagement de la faune et de son habitat en Afrique". Rapport sur les pays francophones, FAO.
4. Sinsin, B. 1985, "Contribution à l'étude de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles : impact des activités anthropiques (élevage, agriculture, braconnage) sur la faune et la flore du Nord-Bénin". Mémoire d'Ingénieur Agronome, FSA.

### Autre documentation utile :

- Dorst, J. 1971, "Avant que Nature Meure", Delachaux et Niestlé, Paris.
- Ramade, F. 1981, "Ecologie des Ressources Naturelles. Surpâturage et désertification", Ed. Masson.
- UNESCO-FAO-PNUE, 1979, "Ecosystèmes pâturés tropicaux"
- Weaver, N. 1973, "Changements introduits dans les phytocoenoses des prairies nord-américaines par le pâturage", in Dasmann.

B. Sinsin, Béninois, Ingénieur Agronome. Assistant à la Faculté des Sciences Agronomiques, Université Nationale du Bénin

## MEETING

### "Promotion of Ergonomics in the Tropics and Developing Countries" (PET project)

#### 4th Training course "Introduction to ergonomics"

1988 September 25 - November 5

WAGENINGEN

The Netherlands

#### Outline of the programme

Sunday September 25 : **Reception and Registration**

1st and 2nd week : **Basic information**  
on Anthropometry, Workplace design, Work Physiology, Nutrition, Climate, Health, Noise, Vibration, Safety, etc.

3rd and 4th week : **Practical training and Professional visits**  
i.e. training measurements, ergonomic analysis, special topics, individual studies, and visits to Research Institutes, Schools, Services, etc.

5th and 6th week : **Planning programmes**  
for education and training, research and other ergonomic activities in the home countries of the participants.

Saturday November 5 : **Closing of the Course**

Secretary PET F.J. STAUDT  
Vakgroep Bosbouwtechniek LUW  
Postbus 342  
6700 AH WAGENINGEN - The Netherlands